



# Véross' info



## Sommaire

<i>Infos pratiques</i>	6-7-8	<i>Petites annonces</i>	18
<i>Chronique Villageoise</i>	9	<i>Chronique monastique</i>	20
<i>Rubrique du temps passé</i>	10-11	<i>Le teneur de cadastre</i>	21
<i>Mot du curé</i>	12	<i>Théâtre du Croûtion</i>	22-23
<i>Rendez-vous naturaliste</i>	13-14-15	<i>Botanique</i>	24
<i>Ecole</i>	16-17	<i>Le golf des Dents-du-Midi</i>	25
		<i>Jeux</i>	26
		<i>Nuit des Chouettes</i>	28



# MICHELLOD

## & FLS

**MENUISERIE • CUISINES**

CP 135 - Les Ilettes  
1870 **Monthey**  
Téléphone 024 475 71 31  
Téléfax 024 475 71 39

**MRV**  
Les Ilettes  
Monthey

**Lavage Auto**

Ouvert 7j/7j - 24h/24h  
1 Tunnel de lavage 2 en 1  
AVEC ou SANS BROSSE  
5 pistes self - service  
1 Lav'o chiens self -service  
Aspirateurs couverts  
Prélaveurs - Démoustiqueurs  
Boissons - Snacks  
Cartes de fidélité

Monthey ← Bex →

Station COOP  
Z.I. Les Ilettes

**Lavage Auto**

[www.mrvlavage.ch](http://www.mrvlavage.ch)



# GRB

BUREAU D'INGENIEURS ET GEOMETRES  
GEORGES REY-BELLET SA

▷ 1890 St-Maurice Ch. Condémines 2  
Tél. 024 485 15 65 Fax 024 485 19 79  
[st-maurice@grbsa.ch](mailto:st-maurice@grbsa.ch)

# Gérard VOEFFRAY SA

**M + F**

Charpente - Menuiserie - Chalet  
Couverture - Isolation Toiture



Tél. atelier: 024 485 26 12  
Fax: 024 485 34 27  
Christian: 079 276 94 62  
Louis Morisod: 079 290 02 03

1891 VÉROSSAZ

## Trait d'union

Dans l'orthographe, le trait d'union est un petit signe, qui, considéré à lui tout seul, n'a pas grande signification. Il est tout petit, un peu tristounet et ne représente pas grand-chose. Seulement voilà, il existe, car sans lui bien des termes de notre langue n'auraient plus aucun sens. Il est là pour relier les mots et les unir afin de leur donner une cohérence et les rendre compréhensibles. Il est tout petit et pourtant tellement important dans certains cas. Il est tel un journal qui crée un lien avec ses lecteurs.

Petit à petit vous l'avez aimé, puis vous l'avez adopté. Il est devenu ce cordon indispensable entre les habitants et la vie de notre village. Mais le Véross'info se sentait comme un oiseau dans une cage et un peu à l'étroit avec cette étiquette de « communication officielle communale ». Alors, il a décidé de reprendre un peu de sa liberté. Bien sûr, il est toujours d'accord d'informer ses lecteurs sur les « communications officielles » de la commune, mais il veut le faire en toute liberté. Un vent d'ouverture souffle dans le comité de rédaction et les lecteurs sont invités à amener leur touche personnelle, leur coup de gueule ou leur envie afin que ce journal reste indépendant et un vrai trait d'union dans la population.

Gilles Donadello  
Président de commune

*Chers lectrices et lecteurs,*

*Vous avez en main la 15<sup>e</sup> édition de votre journal d'information local, rédigé comme toujours par un petit comité de volontaires. Grâce à nos annonceurs, abonnés et donateurs, que nous remercions encore ici, la situation financière du Véross'info est bonne, si bien que nous pouvons désormais rendre notre parution à 3 exemplaires par année.*

*L'intention de base de ce modeste journal est toujours restée la même: il n'a pas de but confessionnel ni politique et doit être ouvert à tous - servir surtout de trait d'union entre les Véroffiards - et accessoirement leur apporter des informations d'intérêt général sur le village et ses manifestations.*

*Même si ses rédacteurs ne manquent pas d'idées, les colonnes du Véross'info sont ouvertes à tous, jeunes et vieux, qui peuvent y développer un sujet qui les intéresse, raconter une expérience, présenter un hobby, une activité qui les branche, en somme partager et faire partager une passion, une histoire, un centre d'intérêt, une expérience.*

*Il ne dépend donc que de vous, chers lectrices et lecteurs, de donner encore plus d'intérêt et d'attrait à votre journal. Le comité de rédaction est ouvert à toute proposition et vous aide volontiers pour les aspects techniques (texte et photos).*

*Le comité de rédaction*

### **Tirage:**

3 x fois par an - 350 exemplaires

### **Comité de rédaction:**

Daisy Coutaz - Bernard Chanton  
Gilles Donadello - Edouard Holzer  
Hervé Zermatten

### **Distribution:**

Tous ménages de la Commune  
+ résidences secondaires

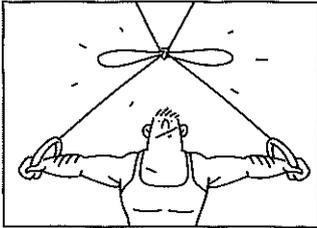
### **Abonnement:**

Dès Fr. 10.- par année

### **Coordonnées bancaires:**

Banque Raiffeisen  
Massongex - St-Maurice - Vérossaz  
CCP 19-4585-6  
Compte 1072 003 / 80606

Bloqué dans vos élan?



Ouvrons la voie

Pour dénouer les situations les plus serrées, sur le plan personnel ou commercial, il faut de la dextérité. Nous avons le doigté pour vous aider à maîtriser toutes les situations.

# RAIFFEISEN



**Banque Raiffeisen**  
de Massongex/St-Maurice/Vérossaz  
1891 Vérossaz

Téléphones 024 485 24 56 - 471 85 77  
Téléfax 024 485 24 53

**Heures d'ouverture des guichets**

Lundi 16 h 00 - 17 h 30  
Mardi 16 h 00 - 17 h 30  
Jeudi 16 h 00 - 17 h 30  
Vendredi 16 h 00 - 17 h 30  
Samedi 09 h 30 - 11 h 00  
Mercredi fermé

# ELECTRICITE SA

# GAY

GILBERT

1869 MASSONGEX  
Tél. 024 471 38 40  
Fax 024 471 90 80

INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
Chauffage électrique  
Installations industrielles  
Paratonnerre

TELEMATIQUE  
TELECOMMUNICATION  
Réseaux informatiques  
Domotique  
Maintenance

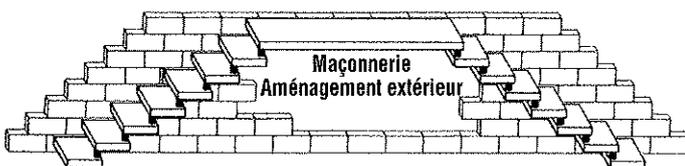
## Garage G. Coutaz

VW  
Vente - Echange - Réparations  
Carrosserie - Peinture au four  
Véhicule de remplacement

1891 VEROSSAZ  
Tél. 024 485 27 48  
Fax 024 485 28 84



## MIKE FROSSARD



1869 MASSONGEX - Natel 079 501 93 12

## ACROTRAVO

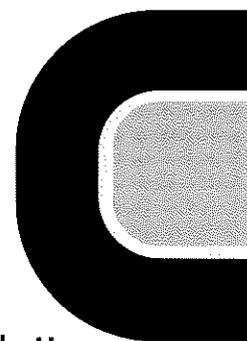
Travaux  
acrobatiques  
en tous genres

Rte du Simplon 8  
1869 Massongex  
[www.acrotravo.ch](http://www.acrotravo.ch)

Frossard Raphy 079 433 41 39

Electricité - Téléphone - Dépannage - Département mesures

# ELMECA SA



Appareils ménagers - Chauffage électrique

Tél. 024 471 44 61 info@elmeca.ch

Fax 024 471 12 48 www.elmeca.ch



Les llettes  
1870 MONTHEY 1



# Albi DAVES

## Forestier-Bûcheron

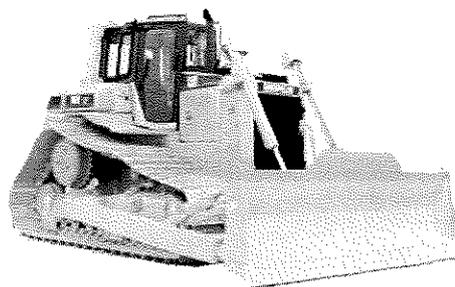
*Travaux agricoles et Forestiers*  
*Vente et livraison de bois de cheminée*  
*Bois scié, livré*

1891 Vérossaz

Tél. 079 638 20 62 - Privé 024 485 38 81

# ATRA S.A.

GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ



**Génie civil**

**Béton armé**

**Travaux publics**

**1870 MONTHEY**

Av. de l'Europe 18A

Case postale 1542

Tél. 021 981 12 68

Fax 021 981 12 76

e-mail: atra@bluewin.ch

# INFOS PRATIQUES

## ADMINISTRATION

<b>Président</b>	Gilles DONADELLO	024 485 33 68
<b>Vice-Président</b>	Michel JACQUEMOUD	024 485 39 59
<b>Conseillers</b>	Sandra FELLI	024 485 20 27
	Mireille MORISOD	024 485 36 93
	Olivier MORISOD	024 485 42 28
	Martine MOTTOLA	024 485 21 55
<b>Secrétaire - caissière</b>	Marie-Claude LOGEAN	024 485 22 20
<b>Juge</b>	Danièle SAILLEN	024 485 18 12
<b>Vice-juge</b>	Michel BARMAN	024 485 27 59

### Heures d'ouverture du bureau communal:

lundi: 09h30 – 11h30 et 14h00 – 17h00 / mardi, jeudi et vendredi de 14h00 – 17h00

Téléphone : 024 485 22 27 Fax : 024 485 30 55 e-mail : [info@verossaz.ch](mailto:info@verossaz.ch)

## Plan de scolarité 2005-2006

Début de l'année scolaire :	lundi matin 22 août 2005
Fin de l'année scolaire :	vendredi soir 23 juin 2006
Durée de l'année scolaire :	44 semaines

### Congés

St Maurice	jeudi 22 septembre 2005	
Automne	vendredi soir 21 octobre 2005	au jeudi matin 3 novembre 2005
Noël	vendredi soir 23 décembre 2005	au lundi matin 9 janvier 2006
Carnaval	vendredi soir 24 février 2006	au lundi matin 6 mars 2006
Pâques	jeudi soir 13 avril 2006	au lundi matin 24 avril 2006
Ascension	mercredi midi 24 mai 2006	au lundi matin 29 mai 2006

# INFOS PRATIQUES

## Services Communaux

Agent communal AVS	Marie-Claude Logean	024 485 22 27
Assistant social	Laurent Perlberger Tuilerie 1, 1890 St-Maurice	024 486 21 26
Centre médico-social	Tuilerie 1, 1890 St-Maurice	024 485 21 21
Conseil de gestion	André Morisod	024 485 21 81
Cure de Vérossaz	Michel Borgeat, curé	024 485 11 69
Chargé de sécurité	Poste vacant	
Chef de section - Affaires militaires	Jean Bonvin Rte de la Cantine, 1890 St-Maurice	024 485 25 33
Chef local de la Protection civile	Bernard Voeffray	024 485 22 25
Commandant du feu	Olivier Fierz	024 485 37 71
Concierge bloc scolaire	Natacha Richard - Amorim	024 485 21 80
Garde-chasse	Philippe Dubois, 1890 St-Maurice	079 355 39 06
Garde forestier	Jean-Michel Richard Rte de la Chapelle, 1890 St-Maurice	024 485 24 72
Inspecteur du bétail	Olivier Jacquemoud	024 485 35 82
Inspecteur du bétail - substitut	Claudine Barman	024 485 30 50
Location salles et couvert	Bureau communal	024 485 22 27
Pasteur	Florence Lutz Les Prés-Râpets, 1892 Lavey-Village	024 485 10 46
Teneur du cadastre	Bernard Chanton, ouverture du bureau : mardi de 18.00 à 19.00	024 485 30 44
Substitut du Teneur du cadastre	Marie-Claude Logean	024 485 22 27
Ordures ménagères	Ramassage : ou dépôt déchetterie de La Doey	chaque lundi dès 08.00
Verres usagés / Déchets spéciaux	Bennes déchetterie de La Doey	
Déchets de jardin, bois, branches, déchets de construction, déchets pierreux	Déchetterie de Mabillien :	<b>mercredi 18.00 – 19.00</b> <b>samedi 15.00 – 18.00</b>
Vieux papiers	Déchetterie de La Doey	

# INFOS PRATIQUES

## SOCIÉTÉS LOCALES

<b>Chœur de dames «L'Echo des Cimes»</b>	Françoise DONADELLO	024 485 33 68
<b>Chœur d'hommes «La Sigismonda»</b>	Hubert MORISOD	024 485 17 49
<b>Club des aînés</b>	Monique RICHARD	024 485 24 51
<b>FC Vérossaz</b>	Jean-Luc VOUILLAMOZ	024 485 51 29
<b>Garderie «Les Pingouins»</b>	Fabienne MONNAY-DAVES	024 485 38 81
<b>Groupe de théâtre «Le Croûtion»</b>	Olivier DUPERREX Ch. du Couvent 5, 1822 Chernex	079 287 52 69
<b>Groupement Sportif «Valerette»</b>	Dominique JACQUEMOUD Ch. de la Plaisance 9 - 1920 Martigny	027 722 46 75
<b>Gym-dames «Eglantine»</b>	Martine COUTAZ	024 485 25 00
<b>Gymnastique des aînés Pro Senectute</b>	Janine BARMAN-AVANTHAY	024 485 25 36
<b>Moto-club «La Poya»</b>	Jean-Marc DAVES	
<b>Massongex-Vérossaz</b>	CP - 1869 Massongex	079 447 29 90
<b>Société de développement</b>	Martine MOTTOLA	024 485 21 55
<b>Société de tir «Dents-du-Midi»</b>	David JACQUEMOUD	024 485 16 72

## HORAIRE

(valable du 12.12.2004 au 11.12.2005)

- 10** Du lundi au samedi sauf les fêtes cantonales
- 11** Tous les jours sauf les samedis (circule le 25 déc, 1er janvier et 19 mars)
- 12** Du lundi au vendredi sauf les fêtes cantonales

Fêtes cantonales : 1er et 2 janvier; 19 et 28 mars; 5, 16 et 26 mai; 1er et 15 août; 1er novembre; 8, 25 et 26 décembre

Autres arrêts: **St-Maurice**: Grotte aux Fées; **Massongex**: Les Palluds, le Bras, Fontany, Le Moulin; **Daviaz**: La Vorpillièrre, Vers-chez-Combe; **Vérossaz**: Les Bassex, Chavanne

**CarPostal**  
Centre régional  
Valais romand - Haut-Léman  
1951 Sion  
☎ 027 327 34 34  
Fax 027 322 61 26  
carpostalsion@poste.ch  
www.carpostal.ch

### 100.30 St-Maurice-Vérossaz (La Doey)



Lausanne		<b>646</b>	<b>1046</b>	<b>1346</b>	<b>1550</b>	<b>1746</b>
St-Maurice	o	<b>728</b>	<b>1128</b>	<b>1428</b>	<b>1632</b>	<b>1828</b>
		65010	65030	65050	65070	65090
<b>St-Maurice VS, poste</b>		<b>10</b> 735	<b>11</b> 1135	1435	<b>12</b> 1635	1835
Massongex, poste		740	1140	1440	1640	1840
Daviaz, village		747	1147	1447	1647	1847
Les Haussex, poste		750	1150	1450	1650	1850
Vérossaz, La Doey village		754	1154	1454	1654	1854
<b>Vérossaz, La Doey place</b>	o	<b>10</b> 757	<b>11</b> 1157	1457	<b>12</b> 1657	1857

### Desserte de la Clinique Saint-Amé

St-Maurice, Poste	↓ 13 15	14 19 tous les	16 40	16 30
St-Maurice, Clinique St-Amé	13 22	↑ 14 26 jours	16 38 Lu à Ve	16 28 Sa

# CHRONIQUE VILLAGEOISE

## Naissance

*Bienvenue au bébé et félicitations aux parents*

**Christophe Locher de Marlène et Fabrice Locher**

**05.01.2005**

## Mariage

*Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes mariés*

**Frédérique Gex et Steven Al Samman**

**07.02.2005**

## Décès

*Toute notre sympathie à la famille de*

**Zermatten Nicolas**

**21.03.2005**

## EXTRA-TERRESTRES

### **Extra-terrestes en visite?**

Les Véroffiards passant un beau jour du mois passé devant notre école ont pu s'étonner de traces vraiment bizarres laissées dans un pré en dessous de la cour de récréation.

Qui a bien pu laisser de telles traces dans la neige?

Pourtant ce jour-là, il n'y a pas eu de traînées lumineuses dans le ciel, pas de bruit bizarre et aucune observation d'OVNI signalée dans le ciel valaisan.

Le mystère demeure intact pour le moment, mais peut-être que quelqu'un pourra renseigner le Véross'info à ce sujet.

Nous tiendrons les lecteurs au courant, promis!

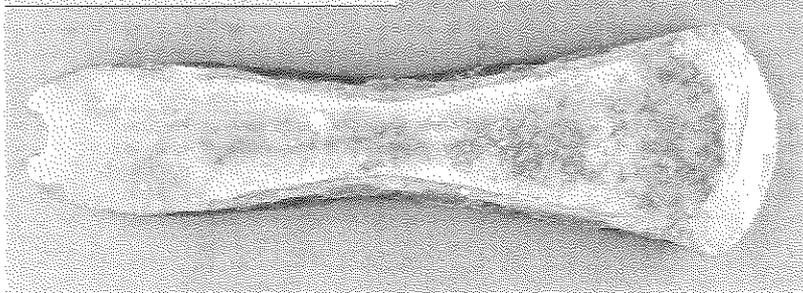


## LES ÂGES PRÉHISTORIQUES ET VÉROSSAZ *par Léonard Barman*

De nombreux récits concernant Vérossaz ont été écrits durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ils nous rapportent d'anciennes pratiques païennes : rituels magiques, sacrifices sanguinaires, réunions nocturnes souterraines, danses macabres et autres interventions spirituelles (maléfiques ou divines). A travers ces brumes légendaires, apparaissent également des éléments concernant la préhistoire. Les paragraphes suivants sont une brève présentation des témoignages relatifs au passé préhistorique de Vérossaz. On y trouvera des informations sur les objets découverts, sur les pierres druidiques et sur l'origine du nom de la commune. On y verra comment histoire et légende se mêlent encore chez les historiens d'avant-guerre et si, au final, on peut conclure à une présence humaine à Vérossaz antérieure à la conquête romaine de 15 avant J.-C.

### Le mobilier

*Photo Musées cantonaux*



L'unique objet datant de la préhistoire découvert sur le plateau est une hache de bronze vieille d'environ 3400 ans. Mise à jour en 1874 lors d'un défrichement effectué à l'aplomb de la Chapelle du Scex, elle fut étudiée en détail par Léon Franc qui, en 1881, affirmait qu'elle avait été utilisée par des populations préceltiques locales pour des sacrifices

rituels. Aujourd'hui on en déduira simplement qu'une hache de bronze fut perdue au-dessus de la falaise de Saint-Maurice durant le deuxième millénaire av. J.-C. Cela peut paraître bien maigre, mais une découverte isolée ne permet pas d'avancer des connaissances historiques sûres.

En 1931, une pointe de lance de fer fut découverte au-dessus de la Grotte aux Fées. Denis Fournier, en 1935, croyait pouvoir la faire remonter à la fin de l'époque celtique (1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), mais les archéologues actuels s'entendent pour la dater du Moyen Age. L'hypothèse de Denis Fournier était donc fautive et cette pointe de lance ne peut être utilisée pour reconstruire le passé préhistorique de Vérossaz.

### Les pierres et dolmens

En 1935, Denis Fournier publiait un article dans lequel il décrivait avec minutie un gros bloc de pierre situé au lieu-dit Comberevoux. Il croyait que ce bloc était un dolmen druidique taillé à l'aide d'une technique alliant l'eau et le feu et entouré d'une aire sacrée formée de huit pierres de plus petite taille. A l'heure actuelle, aucune preuve scientifique n'a pu être amenée quant à l'origine celtique de cette pierre et il est plus raisonnable de mettre en doute l'interprétation de Denis Fournier.

Cependant, cette pierre « druidique » constitue un des éléments les plus importants de l'imaginaire historique de la population de Vérossaz. Denis Fournier n'a pourtant pas inventé cette tradition.



## RUBRIQUE DU TEMPS PASSE

En effet, Léon Franc signalait déjà en 1881 qu'on trouvait, au nord du village, au milieu d'une prairie, un dolmen qui avait servi à des rites religieux celtiques. Dix ans plus tard, Burkhard Reber faisait mention d'un bloc communément appelé « monument druidique » et d'une autre pierre à Vérossaz au sujet de laquelle circulait, selon lui, de curieuses légendes.

De ces témoignages écrits, on peut relever deux éléments concernant les éventuels « dolmens celtiques » de Vérossaz. D'une part, qu'il existe une tradition écrite au sujet de pierres druidiques depuis plus de 120 ans et, d'autre part, que ce sont des traditions orales qui ont inspiré Léon Franc et Burkhard Reber. Il serait tentant, avec ces témoignages, de déduire que des populations celtiques pratiquaient certains de leurs rites sur le plateau de Vérossaz. Cependant, toutes ces informations relèvent plus de la légende que des connaissances historiques et il faut admettre qu'on ne peut pas reconstituer l'histoire de la commune avec ces seuls éléments.

### Le nom Vérossaz

Si les témoignages ci-dessus ne sont pas utilisables pour une reconstruction historique faute d'analyses rigoureuses, il est un élément qui ne laisse planer aucun doute quant à son origine préhistorique : le nom de Vérossaz. En 1881, Léon Franc supposait que le nom était celtique ; en 1922, le chanoine Paul Gaist l'affirmait sans hésitation. Cette hypothèse est confirmée par deux linguistes actuels. Andrès Kristol pense que le nom vient d'un mot celtique désignant la verne et Wulf Müller croit que le nom voulait dire la « très grande montagne ». Le nom de Vérossaz est donc bien d'origine celtique même si son sens n'est pas encore bien compris. Par contre, on ne peut pas en déduire une présence humaine, mais seulement que les Celtes de la plaine avaient donné un nom au plateau qui s'étendait de la falaise de Saint-Maurice à la Cime de l'Est.

Le rapide inventaire des données concernant la préhistoire de Vérossaz nous laisse sur notre faim. En effet, aucun des éléments présentés ci-dessus ne permet d'affirmer que le plateau était habité avant la conquête romaine. Par contre, ces témoignages nous apprennent que des traditions orales existaient déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qu'elles présentaient un Vérossaz où les pratiques païennes côtoyaient le christianisme, où les gens se rassemblaient dans des grottes et où, autour des pierres des druides celtes, résonnaient encore les cris des victimes sacrifiées. L'aspect légendaire ressort nettement de ces récits et si l'historien peine à y retrouver la réalité du passé, la part de souvenirs et de traditions ne doit pas pour autant être négligée.

#### **Pour en savoir plus**

**BERTRAND**, Jules-Bernard, « Légendes, contes, traits de mœurs de la région de Vérossaz », dans *Cahiers valaisans de folklore*, 25, 1933, p. 1-32 (On trouve également ces textes dans *Récits, contes et légendes du Chablais*, Sierre, Editions à la Carte, 2000, p. 7-80).

**FOURNIER**, Denis, « La pierre druidique de Vérossaz », dans *Cahiers valaisans de folklore*, 32, 1935, p. 1-24.

**FRANC**, Léon, « Notice sur un celté découvert à Vérossaz et nouvelles preuves de l'indigénat des Celtes dans le Bas-Valais », extrait de la *Revue de la Suisse catholique*, 1881, p. 3-13.

**GAIST**, Paul, « Notice historique sur Vérossaz », dans *Annales Valaisannes*, 1922, p. 4.

**REBER**, Burkhard, « Vérossaz et Vérossaud », dans *Excursions archéologiques dans le Valais*, Genève, Imprimerie centrale genevoise, 1891, p. 96.

## MOT DU CURÉ

### **Le printemps et les promesses de la vie.**

Les arbres, en hiver, sont beaux : de magnifiques sculptures sur l'horizon et le ciel gris...

Mais ils sont aussi beaux parce qu'on sait qu'ils ne sont pas vraiment morts ! Sous la rude nudité de l'écorce, il y a la vie... On le voit au printemps, où l'on entre dans le temps des bourgeons, des feuilles, des verdure et des fleurs. Une vraie merveille !

D'un homme au caractère difficile, on dit, le jour où il est mort : « sous une rude écorce, il cachait un cœur d'or. » Et tout le monde est content. Le mort de savoir qu'il avait un cœur d'or. Et ceux qui ont dû, toute une vie, se blesser à cette écorce rugueuse, de savoir qu'il y avait du tendre, du doux par-dessous.

Les arbres non seulement reprennent vie, mais ils vont grandir encore. Il paraît qu'un arbre grandit toute sa vie !

Pour nous les hommes, vers 20 ans, c'est terminé ! Et Jésus lui-même disait : "Vous avez beau vous faire tout le souci que vous voulez, vous n'ajouterez plus un seul centimètre à votre taille" Pourtant elle est belle cette idée de grandir toute sa vie. Et c'est possible aussi pour nous. Car pour l'homme, quand la croissance ne peut plus être extérieure, elle peut être intérieure. Pour l'arbre, il n'y a qu'une manière d'être grand. Pour l'homme, il y en a plusieurs : il peut être grand dans son cœur, grand dans ses pensées.

Quant à nous, étant encore en vie, profitons du printemps et de l'été, ces saisons qui peuvent aussi être intérieures, pour passer un peu de l'écorce à la tendresse de la feuille, de la rudesse à la tendresse partagée, profitons pour grandir de la grandeur qui peut venir de la Foi, de l'Espérance, de l'Amour.

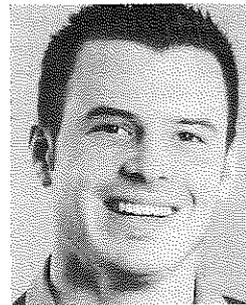
Bon printemps, bon été, bonnes vacances.

*Votre Curé, Michel Borgeat.*

## FELICITATIONS

Suite aux élections cantonales de mars 2005,

Véross'Info se fait un plaisir de féliciter les 2 députés suppléants élus



Bernard Voëffray et Bertrand Morisod

et leur souhaite plein succès pour leur mandat

## ENVAHISSEURS !

Ce titre peut vous paraître surprenant voir inquiétant, mais n'ayez crainte, je ne vous annonce pas l'arrivée d'extraterrestres. Les envahisseurs qui nous intéressent ici font bel et bien partie de notre terre mais provoquent d'énormes problèmes loin de leurs lieux d'origine: je vais donc vous parler des **Plantes exotiques envahissantes!**

### Qu'est-ce qu'une plante envahissante ?

Les plantes transportées volontairement ou non par l'homme loin de leur aire naturelle (par exemple de Chine, d'Amérique...) sont de plus en plus nombreuses. Mais une infime part de ces plantes vont poser de gros problèmes par une «pollution biologique» (Cela concerne 1 à 2 pour 1000 espèces introduites).

L'environnement résulte d'un équilibre subtil entre ses différentes composantes. Certaines de ces espèces introduites par l'homme se révèlent envahissantes et destructrices. Elles se développent de manière démesurée, défigurant des milieux naturels en prenant la place des espèces indigènes. La situation est devenue si préoccupante qu'une «Liste noire» des plantes indésirables a été établie par la Commission suisse pour la Conservation des plantes Sauvages (CPS)

● est important de différencier ici la notion de plantes envahissantes (qui concerne les plantes exotiques) de la notion de plantes colonisatrices (plantes indigènes). En effet, si vous avez défriché un terrain pour votre jardin, des plantes colonisatrices (par exemple les ronces) vont tenter de le conquérir. Elles vous paraîtront alors envahissantes, mais il s'agit là d'un phénomène autre que celui qui nous préoccupe ici.

### Quel est le problème ?

Les plantes envahissantes présentent un véritable danger, soit directement pour l'homme, soit indirectement en touchant le milieu dans lequel il vit. Voici quelques exemples:

- **Danger pour la santé humaine:**
  - allergies respiratoires: **ambroisie**
  - allergies cutanées : **berce du Caucase** (provoque de fortes brûlures)
- **Danger pour l'économie:**
  - «mauvaises herbes» tenaces dans les cultures, diminuant les récoltes: **ambroisie**, renouée
  - Prolifération dans les zones humides: élodées, jussies, myriophylles
  - Envahissement de pâturages (plantes toxiques): **séneçon du Cap**
- **Danger pour l'environnement :**
  - envahissement de zones naturelles, provoquant la régression puis la disparition d'espèces et de milieux indigènes originaux : solidage géante, **buddléia**, **séneçon du Cap**,...
  - changement des conditions environnementales: déstabilisation de terrain, obscurcissement du milieu, accumulation de matière organique....

Afin d'éviter de planter chez soi une plante envahissante, voici la **Liste Noire suisse** :

Ailanthé (*Ailanthus altissima*) Chine, *Ambroisie* (*Ambrosia artemisiifolia*) Amérique du Nord, Arbre à papillons Buddléia (*Buddleia davidii*) Chine, *Armoise des frères Verlot* (*Artemisia verlotiorum*) Asie orientale, Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) Caucase, *Cerisier tardif* (*Prunus serotina*) Amérique du Nord, Chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*) Asie orientale, *Elodée de Nuttall* (*Elodée nuttallii*) Amérique du Nord, Faux arum (*Lysichiton americanus*) Amérique du Nord, *Impatiente glanduleuse* (*Impatiens glandulifera*) Himalaya, Jussie (*Ludwigia grandiflora*) Amérique du Sud, *Laurier-cerise* (*Prunus laurocerasus*) Asie du sud-ouest, Renouée à épis nombreux (*Polygonum polystachium*) Himalaya, *Renouée du Japon* (*Reynoutria japonica*) Asie orientale, Renouée de Sachaline (*Reynoutria sachalinensis*) Japon, *Robinier* (*Robinia pseudacacia*) Amérique du Nord, Ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*) Asie, *Séneçon du Cap* (*Senecio inaequidens*) Afrique du Sud, Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) Amérique du Nord, *Solidage géant* (*Solidago gigantea*) Amérique du Nord, Sumac (*Rhus typhina*) Amérique du Nord.

Préférez donc des plantes indigènes, telles :

L'origan, la lavande, l'angélique sauvage, l'aneth odorant, la balsamine, les dahlia, les chrysanthèmes. Pour des arbres et arbustes: Le lilas, le gattilier, l'aubours, les saules indigènes, le frêne, les chèvrefeuilles indigènes, l'arbre à perruque (*Cotinus coggygria*), etc.....

# RENDEZ-VOUS NATURALISTE par Pierre-André Pochon

Afin de mieux comprendre ces risques qui nous concernent directement, et pour vous faciliter l'identification de quelques plantes, voici trois exemples:

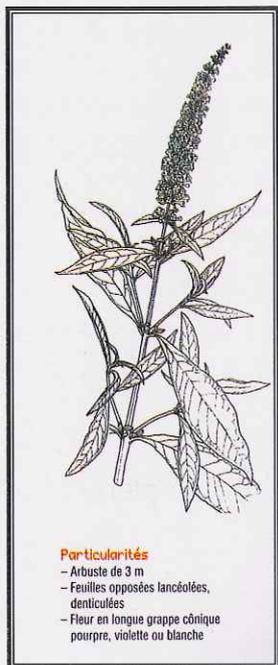
## Buddleia de David, l'arbre à papillons

Buddleja davidii

**Histoire** : le buddléa d'origine chinoise est importé dès 1890 en Europe comme arbre d'ornement, d'abord en Angleterre. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, il colonise de nombreux espaces naturels, surtout les zones laissées en friche après les bombardements. Aujourd'hui, il est malheureusement vendu à très large échelle par la plupart des horticulteurs aussi bien en Europe qu'en Amérique.



**Impact** : Il est souvent appelé « l'arbre à papillons » puisque ses grappes odorantes attirent de nombreuses espèces. Malheureusement, les chenilles n'ont pas la possibilité de s'y nourrir, ce qui amenuise grandement leur chance de survie. Par ces graines légères, facilement transportées par le vent et les oiseaux, il a tôt fait de s'échapper des jardins pour coloniser les talus, les terrains caillouteux et les bords des rivières. Au bord des rivières, il prend progressivement la place de la végétation indigène et modifie l'écosystème local.



**Particularités**

- Arbuste de 3 m
- Feuilles opposées lancéolées, denticulées
- Fleur en longue grappe conique pourpre, violette ou blanche

**Que faire ?** En nature, il faut l'arracher aussi souvent que possible. Dans son jardin, il faut couper les inflorescences dès qu'elles sont fanées, ou mieux encore, le remplacer par le lilas ou d'autres arbustes.

**En trouve-t-on chez nous ?** Plusieurs endroits sont déjà « touchés », comme par exemple la décharge de Mabilien, le lieu dit Combrévous, les bords de routes forestières mais aussi la Rogneuse sur Massongex.....



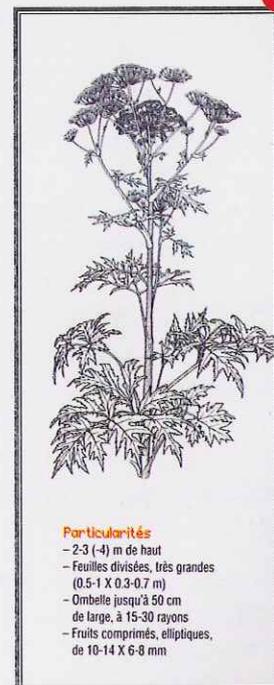
Décharge de Mabilien

## Grande berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum

**Histoire** : l'histoire de la berce du Caucase commence à Genève, en 1895, lorsque deux botanistes, MM. Levier et Sommier, de retour de Russie ramènent quelques graines qu'ils sèment dans la plaine de Plainpalais. Après 2 ans de germination et deux autres années de maturation avant floraison, c'est un géant de 5 m de haut qui pousse alors dans la plaine ! Les horticulteurs enthousiastes multiplient les plantations en Angleterre, Irlande, Allemagne, Suède, Tchécoslovaquie. Ce n'est que plus tard que l'on se rendra compte des impacts de la berce. Elle continue aujourd'hui toutefois à être proposée par les horticulteurs !

**Impact** : la berce du Caucase produit seulement des feuilles la première année, puis, la seconde, une grande hampe florale, avant de mourir. Une seule plante peut produire 100'000 fruits qui sont transportés par l'eau. Les conséquences sont triples : environnementales, économique et sur la santé humaine. Le long des rivières, en été, la berce étouffe la végétation indigène. En hiver, elle laisse le sol à nu, ce qui favorise l'érosion des berges. Elle est porteuse de diverses maladies pour les céréales et s'hybride facilement avec les berces indigènes. Sa présence peut empêcher l'accès aux cours d'eau par les pêcheurs. Enfin, elle produit une substance qui provoque des brûlures suivies de cloques si la peau est exposée au soleil. Ces cloques très douloureuses apparaissent 2 à 5 jours après le contact !

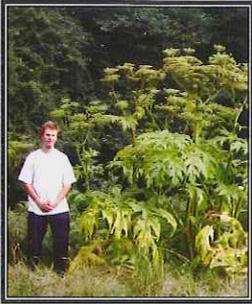


**Particularités**

- 2-3 (-4) m de haut
- Feuilles divisées, très grandes (0,5-1 X 0,3-0,7 m)
- Ombeles jusqu'à 50 cm de large, à 15-30 rayons
- Fruits comprimés, elliptiques, de 10-14 X 6-8 mm

# RENDEZ-VOUS NATURALISTE par Pierre-André Pochon

**Que faire ?** Il est impératif d'empêcher sa dissémination en coupant les hampes florales après la floraison. Pour détruire les pieds de première année, il faut couper la plante à env. 20 cm sous terre.



**En trouve-t-on chez nous ?** Le Chablais est touché à différents endroits, mais il semble que sur notre commune la grande berce n'aie pas encore fait son apparition. Une étude approfondie, ainsi qu'un suivi sur le Mauvoisin, la Rogneuse ainsi que le long de toutes les sources permettra de surveiller la progression éventuelle.

## Ambrosie à feuilles d'armoise

*Ambrosia artemisiifolia*

**Histoire :** originaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie a conquis les 5 continents. Elle se développe de manière importante depuis les années 50, mais est présente en Europe au moins depuis 1863. En Suisse, elle prend de l'extension surtout depuis l'en 2000. Les graines sont dispersées involontairement en Europe notamment à l'intérieur de paquets pour oiseaux ou dans les fourrages. Les transports de terre contenant des graines ou l'utilisation de machines agricoles dans des champs contaminés favorisent aussi la dispersion de la plante.

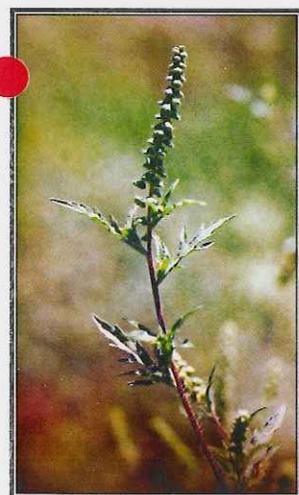
**Impact :** au mois d'août pendant sa floraison, cette plante dégage des nuages de pollen jaune qui induisent de nombreuses réactions allergiques. En France dans la région Rhône-Alpes, on estime que 100'000 personnes souffrent du « rhume des foins » à cause de cette plante. Son pollen est très irritant. Une concentration de 5 grains de pollen/m<sup>3</sup> suffit à déclencher une crise d'allergie. Or une seule plante peut produire plusieurs millions de grains par jour. Au Canada, les coûts de santé publique liés aux allergies à l'ambrosie se chiffrent à 50 millions de CHF par an. Comme l'ambrosie préfère les terrains nus, elle pousse tant sur les

bords des chemins que dans les champs (de tournesols notamment) ou dans les friches. Ainsi de nombreux terrains lui sont favorables dans les villes.

**Que faire ?** Il est impératif de repérer les foyers d'infection et de détruire les plantes par arrachage ou traitement chimique. Une gestion du milieu (en évitant de laisser le terrain nu) permet ensuite d'éviter à la plante de germer en grande quantité.

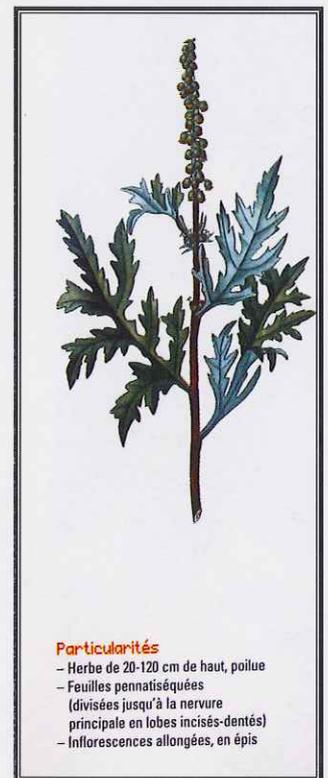
**En trouve-t-on chez nous ?** A ma connaissance, aucun cas n'a encore été signalé, mais la présence de foyers en plaine n'exclut pas la possibilité d'une extension chez nous.

**Que faire lorsque vous rencontrez une de ces plantes ?** : hors de votre jardin, n'arrachez pas ces plantes. En voulant les éliminer, vous risquez d'accélérer leur propagation, car il existe pour chaque espèce une manière bien particulière de s'en



débarrasser.

**Prenez le temps de me signaler votre observation au n° de téléphone 078/8017659**, je me charge ensuite, avec l'aide de spécialistes, de prendre les mesures adéquates. En cas de doute sur l'identification d'une plante, n'hésitez pas à me contacter.



### Particularités

- Herbe de 20-120 cm de haut, poilue
- Feuilles pennatiséquées (divisées jusqu'à la nervure principale en lobes incisés-dentés)
- Inflorescences allongées, en épis

Sources : Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève  
Commission pour la conservation des plantes Sauvages (CPS)  
Revue La Salamandre n°162

<http://www.ville-ge.ch/cjb>  
<http://www.cps-skew.ch>  
<http://www.salamandre.ch>

## La nouvelle commission scolaire interviewée par les élèves de 6P

Les journalistes en herbe de la classe de 6<sup>e</sup> ont rencontré les membres de la nouvelle commission scolaire et leur ont posé quelques questions sur leurs souvenirs d'école ...

« *Quand j'étais petit, je n'étais pas grand ...* »



### **Mireille Morisod, présidente de la commission scolaire**

Quand elle était petite, elle avait de bonnes notes à l'école en général malgré que les enseignants étaient beaucoup plus sévères qu'aujourd'hui. Son moins bon souvenir d'école est de s'être faite attraper puis gronder par le maître et par ses parents suite à une petite tricherie en histoire... Comme punition, elle a eu un zéro et une heure de colle.

Elle aimait regarder les Babibouchettes avec Mademoiselle Cassis, Facteur Hyacinthe et Albert Le Vert. Elle rêvait comme toutes les filles de devenir princesse.

Elle est venue à Vérossaz à l'âge de 20 ans, mais cela faisait 3 ans qu'elle y venait régulièrement, car elle y avait trouvé son prince charmant.

*Interview par Morgane et Célien*



### **Bernadette Fellay, membre de la commission scolaire**

Quand elle était petite, elle allait à l'école à Collombey. Elle était forte en classe. Elle aimait les problèmes de math mais elle n'aimait pas la géo. Sa plus grande punition a été d'écrire pendant une 1h30 sans s'arrêter.

Elle aimait les pizzas, les frites et les tartes aux pommes mais elle n'aimait pas la viande, les choux-fleurs et le boudin...

Elle faisait partie des scouts. Elle rêvait de faire le tour du monde et d'aller dans des pays étrangers.

Aujourd'hui, elle fait la commission scolaire car elle s'intéresse à l'école et aux enfants. Elle trouve que c'est une chance d'être dans une petite école avec peu d'élèves.

*Interview par Leslie et Samantha*



# ECOLE



## **Christine Fierz, membre de la commission scolaire**

Quand elle était petite, elle aimait beaucoup manger des frites. A l'école, elle aimait le français. Son film préféré était Fifi Brindacier. A la récré, elle jouait aux billes et à l'élastique.

Aujourd'hui, elle est maman à plein temps. Elle a décidé de rentrer dans la commission scolaire parce qu'elle aime bien les enfants et que ça lui permet de se rendre utile auprès de la collectivité.

*Interview par Fabiola et Cédric*



## **Claudine Barman, membre de la commission scolaire**

Quand elle était petite, elle habitait à Val-d'Illiez avec ses 3 frères. Elle avait une ferme avec environ 30 vaches et l'été, elle ne partait pas en vacances pour s'occuper du bétail.

Elle adorait les fraises car elle n'en avait pas souvent ; par contre, elle ne pouvait pas avaler les choux de Bruxelles. Ses sports préférés étaient le ski, le vélo et la marche. Sa branche favorite était le bricolage.

Elle apprend maintenant la natation car étant petite, elle n'a jamais pu en faire.

*Interview par Joël et Cyril*



## **Jean-Luc Vouillamoz, membre de la commission scolaire**

Il n'aimait pas ...

La semoule et le bircher car il y en avait trop souvent, le français à l'école et la colonie ( il y a été 7 fois ).

Il aime ...

Le football, la nature, les combats de reines, rendre service au village et voyager : il a visité 24 pays. Il préfère la montagne à la mer. Il a beaucoup apprécié l'Australie qu'il a visité en long et en large.

Pourquoi fait-il partie de la commission scolaire ?

Parce qu'il aime les enfants, qu'il a du temps libre et la rénovation de l'école l'intéresse.

Il est ...

Très bileux et soucieux.



*Interview par Laura, Keisy et Kévin*

## PETITES ANNONCES



### Reconnaissez-vous ce chalet ?

Situé sur les hauts de la commune de Vérossaz (5 min. en voiture), et à environ 30 mètres en contrebas de la route des Pésaires. C'est le chalet d'alpage de la Tronchiaz !

La bourgeoisie de Vérossaz le met en location, sous forme d'un bail à long terme, en vue de son entretien et de sa mise en valeur.

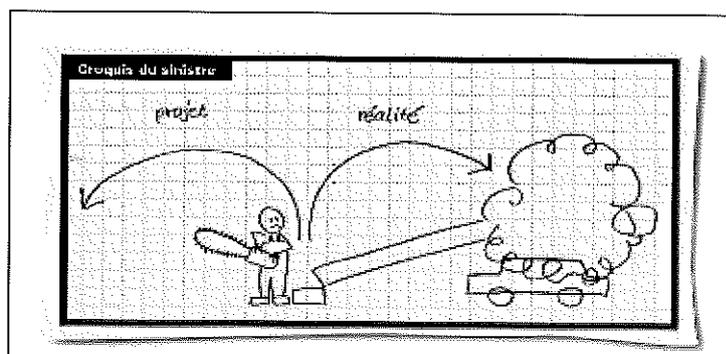
Vous aimeriez profiter du calme d'un petit coin de nature.

Vous êtes bricoleur et vous avez du temps, alors n'hésitez pas à contacter Michel Jacquemoud jusqu'au 30 juin 2005 (tél. 024 485 39 59)

# La Mobilière

## Assurances & prévoyance

Agence générale Chablais-Riviera Rue de la Verrerie 1 1870 Monthey  
Tél. 024 473 43 30 Fax 024 473 43 31 [www.mobichablaisriviera.ch](http://www.mobichablaisriviera.ch)



Pour vous conseiller :

Brigitte Jost Amon 079 658 33 02  
Daisy Coutaz, agente locale Tél. & Fax 024 485 17 81 079 821 41 54

*Valjardin* Sàrl

**Jean-Jacques Défago** Case postale 513  
1870 Monthey 1

Tél. 024 472 24 87  
Fax 024 472 24 89  
Natel 079 213 84 12  
www.valjardin.ch  
info@valjardin.ch

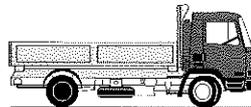
Dépôt à Collombey

Morisod Transports

Vérossaz SA

1891 Vérossaz

Natel 079 431 26 38  
Natel 079 449 33 24  
Bureau 024 485 34 55  
Fax 024 485 36 62



**CLAUDE MOTTOLA**

Natel 079 355 40 76



Chauffage - Sanitaire  
Installation et Réparation



1891 Vérossaz

Tél. 024 485 33 76 - Fax 024 485 35 23

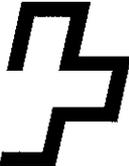
*Le spécialiste  
qui habille  
vos lampes*

*création de carcasses,  
abat-jour sur mesure,  
lampisterie,*

*transformation de sujet en lampe,  
choix de formes, tissus, galons.*

*Janine Barman-Avanthay*

*1891 Vérossaz (VS) - 024 485 25 36*

**LA POSTE** 

**1869 Massongex**

Lu-ve: 07 h 30 - 10 h 00 / 15 h 00 - 18 h 00

sa: 08 h 00 - 10 h 00

tél. 024 471 39 33 fax 024 472 24 82

**1891 Vérossaz**

Lu-ve: 08 h 45 - 09 h 30 / 16 h 15 - 17 h 30

sa: 08 h 45 - 09 h 45

tél. et fax 024 485 15 05

**gaz naturel** 

pour préserver l'essentiel !



SOCIÉTÉ DU  
GAZ DE LA  
PLAINE DU  
RHÔNE SA

4, Rue Colomb  
CH-1860 AIGLE

Tél. 024 468 67 67  
Fax. 024 468 67 68

info@cicgaz.ch

www.gaznaturel-chablais.ch



Tour de la Vallée du Trient  
Tour des Dents du Midi

Tour du Ruan

Sentier didactique

VTT Pêche

**Au plaisir de vous accueillir !**

**Auberge de Salanfe**

Fabienne et Nicolas Marclay

1922 Salvan

027 761 14 38

auberge@salanfe.ch

www.salanfe.ch

Restaurant Terrasse - Dortoirs Chambres

Ouverte de début juin au 9 octobre 2005

# CHRONIQUE MONASTIQUE INÉDITE, PAR VOTRE ANCIEN CURÉ (No 4)

## RETOUR DES SOURCES!

Un seul mot à changer dans le titre : retour aux sources devient retour des sources ! Il s'agit donc de mon retour du Pérou, de mon retour des sources dont je voudrais vous entretenir brièvement aujourd'hui. Un pays que j'ai retrouvé en pleine ébullition et avec des résultats économiques remarquables. Des merveilles !

- 1.- Alors qu'il nous fallait environ 17 heures en camion en 1986 pour le trajet Juliaca - Arequipa, 286 kilomètres, il est à présent possible de le parcourir en 4 heures. Les routes les plus importantes du pays ont toutes été asphaltées. Une merveille.
- 2.- Lorsque je vivais dans la province de Carabaya à 1800 kilomètres au sud de Lima, dans un de ces très nombreux coins perdus de la Cordillère orientale, nous avions quatre villages avec quelques heures par jour de courant électrique de très mauvaise qualité ; aujourd'hui la capitale de la Province Macusani, les capitales des districts comme Ollachea, San Gaban et bien d'autres hameaux ont une électricité d'origine hydroélectrique excellente. Une merveille.
- 3.- Nous parlons beaucoup en Europe de « l'or bleu » et du danger de sa « marchandisation » par la stratégie de l'araignée préconisée par les quatre grands distributeurs privés du marché de l'eau (cf. le forum alternatif mondial de l'eau « FAME) qui s'est déroulé à Genève au cours du mois de mars 2005). Nous savons que l'eau potable est un bien inaccessible pour plus d'un milliard et demi d'humains. Le Pérou a consenti un immense effort pour offrir à une très large part de sa population l'eau potable. Une merveille.
- 4.- Comment est-ce possible que sur la route panaméricaine sud qui va de Lima à Ica, sur 300 kilomètres, à travers des déserts, chaque dix mètres vous voyez un arbre pousser ? Grâce à une politique d'arborisation incroyable, le gouvernement uni à des organisations non gouvernementales (ONG) a réussi au bord des routes les plus arides comme dans les petites et grandes villes à mettre en route des programmes de reforestation exceptionnelle. Une merveille.

J'ai vu des progrès immenses dans ce pays en proie, hélas, encore à la misère d'une grande partie de la population en raison de la mauvaise distribution des richesses, mais j'ai trouvé un pays dynamique, jeune, plein d'espérance.



Mais savez-vous où et quand nous avons le plus prié, ma sœur et moi-même ? Dans les taxis ! Les chauffeurs entourés de mille et une image pieuses risquent tout pour se faufiler dans une circulation chaotique avec des voitures tout juste en état de rouler.

(à suivre) Michel-Ambroise Rey

# LE TENEUR DE CADASTRE ET DE REGISTRE D'IMPOT

## QUI EST-IL, QUE FAIT-IL ?

Comme mes prédécesseurs Messieurs Raphaël Coutaz et Marco Jacquemoud, j'ai été nommé par le Conseil d'Etat, sur proposition du conseil communal, en 1997.

Je suis de ce fait un indépendant, chargé d'appliquer un règlement cantonal dans lequel nous trouvons les diverses tâches suivantes :

Mutations : Lorsque vous voulez faire une vente ou un achat. Vous allez chez un notaire qui dresse un contrat appelé acte, qui le soumet au Registre Foncier de Monthey pour enregistrement puis au teneur du cadastre pour mutations.

Ce qui signifie pratiquement de biffer l'ancien et de créer le nouveau propriétaire, de modifier des surfaces lorsqu'il s'agit de modification de limites ou divisions de parcelles.

Ces frais de mutations sont en règle générale supportés par le nouveau propriétaire.

Bâtiments : En août je fais parvenir la liste des nouveaux bâtiments à lever au géomètre conservateur Mr Christophe Cachat du bureau Georges Rey-Bellet SA à St-Maurice, qui a été proposé par le conseil Communal et nommé par le Conseil d'Etat pour tenir à jour nos plans cadastraux,

Taxation : On arrive dans le rôle du Teneur du registre d'impôt qui est chargé avec la commission communale, de taxer chaque parcelle et bâtiment de toute la commune, pour servir l'impôt sur la fortune que vous trouvez sur vos déclarations.

Cette commission est également compétente pour établir des taxes à la valeur vénale pour des privés ou des banques ou encore pour une demande de rente complémentaire.

Je suis également habilité à stipuler des actes de vente comme un notaire jusqu'à 5'000.-

Pour finir, je vous rappelle que l'administration communale me met à votre disposition, chaque mardi de 18h00 à 19h00, pour vous recevoir afin de vous donner dans la mesure de mes moyens, divers renseignements, ce que je fais avec beaucoup de plaisir.

*Bernard Chanton*



**Vieux Fromages**

Laurent VIEUX  
Patrice DONNET

Chemin de la Ry 17  
1893 Muraz/Collombey

Tél. 024 472 75 23  
Fax 024 472 88 23



**Cristalbox SA** Concept  
sanitaire

Transformation générales de salle de bains

**Jean-Marc DAVES**

1869 MASSONGEX

Natel 079 447 29 90



MANIFESTATION

Le Théâtre du Croûtion présente

# DON CAMILLO II

Les nouvelles aventures...

GIOVANNI GUARESCHI

Adaptation théâtrale Alexis Giroud

Mise en scène Olivier Duperrex



**VEROSSAZ** (sortie autoroute Bex)

du 13 juillet au 6 août 2005 - en plein air  
les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 20h30  
et le dimanche 17 juillet à 15h00

**Réservation dès aujourd'hui sur [www.coulisses.ch](http://www.coulisses.ch)**

**[www.croution.ch](http://www.croution.ch)**

# MANIFESTATION

## Un nouveau bureau de location pour mieux vous servir !

Dès le 17 mai, vous pourrez vous adresser à notre nouveau bureau de location pour réserver vos places. En effet, le Théâtre du Croûtion disposera de sa propre structure de location située à la Rue du Château 8 à Monthey.

En attendant, vous pouvez réserver vos places dès maintenant sur [www.coulisses.ch](http://www.coulisses.ch).

Plus d'informations sur [www.croution.ch](http://www.croution.ch)

Dates du spectacle à 20h30	Juillet	Août
Mercredi	13 20 27	3
Jeudi	14 21 28	4
vendredi	15 22 29	5
samedi	16 23 30	6

Et le dimanche 17 juillet à 15h.

Prix des places : adultes Fr. 32.--  
enfants jusqu'à 16 ans Fr. 16.--

En cas de pluie : le n° de tél. 1600-rubrique 5 vous renseignera

## LA PRIMEVÈRE OFFICINALE (*PRIMULA VULGARIS*)



Annonciatrice du printemps (du latin populaire "prima vera", premier printemps), la primevère officinale, aussi appelée coucou, égale nos prés et bordures de forêts dès que la neige a bien voulu nous abandonner. Elle est tellement commune qu'il n'est pas nécessaire de la décrire de manière plus précise.

Ses feuilles en rosette basale, oblongues et dentées, se rétrécissent vers le haut. Les fleurs, jaune foncé et odorantes, sortent d'un petit étui et se regroupent en jolies ombelles, en haut d'une mince hampe florale, de 10 à 20 cm.

Les feuilles de la primevère sont comestibles, surtout lorsqu'elles sont jeunes. Elles peuvent s'apprêter crues, dans une salade composée, dans laquelle on apprécie leur saveur un peu piquante et aromatique. Les feuilles se mélangent aussi à d'autres légumes et en relèvent le goût. On peut aussi parsemer une salade printanière de fleurs de primevère ou les faire flotter sur une soupe pour la décorer.

La primevère a aussi de nombreuses utilisations dans la médecine populaire: elle est astringente, diurétique et pectorale et a des vertus calmantes, somnifères et antispasmodiques. Une infusion de primevères a déjà guéri de nombreuses personnes souffrant de maux de tête qu'aucun autre remède n'avait réussi à apaiser.

Edouard Holzer

### *Café de la Forêt*



*Jacqueline Monney  
Christian Udriot*

*1871 Les Giettes*

Tél. 024 471 24 34 - Natel 079 540 42 39



AIGLE • Tél. 024 466 77 07 • Fax 024 466 16 93  
Rte Industrielle 10 • [www.storeschablais.ch](http://www.storeschablais.ch) • [info@storeschablais.ch](mailto:info@storeschablais.ch)

# LE GOLF DES DENTS DU MIDI SUR LE PLATEAU DE VÉROSSAZ, BIENTÔT UNE RÉALITÉ !

La Société de Développement du Golf des Dents du Midi SA profite du présent journal communal d'informations pour continuer à vous tenir informés de l'état d'avancement des démarches en vue de la construction future du golf des Dents du Midi sur le Plateau de Vérossaz.

Dans la dernière édition de décembre 2004, nous vous avons informés qu'en date du 23 novembre 2004, notre société devait encore acquérir 18 parcelles situées dans la zone golf, correspondant à une surface de 22'456 m<sup>2</sup>, c'est-à-dire 2.7% de la surface totale de la zone golf. Notre société maîtrisait alors environ 810'000 m<sup>2</sup> de terrain dans la zone golf.

Ces données n'ont pas changé. Nous n'avons en effet toujours pas réussi à convaincre les cinq derniers propriétaires récalcitrants. Nous avons dès lors décidé de ne plus poursuivre inutilement les démarches patiemment menées depuis de nombreuses années avec ces personnes. Nous entamerons dès lors prochainement une procédure d'expropriation à leur encontre, comme la loi concernant les expropriations pour cause d'utilité publique nous y autorise.

S'agissant de la procédure de l'octroi du PAD, la Commission cantonale des constructions devrait rendre sa décision au seuil de l'été. Ce qui ne sera pas trop, si l'on tient compte que la procédure de mise à l'enquête publique a eu lieu en juillet 2002 !

Notre société est encore propriétaire de plusieurs parcelles en zone agricole, dont elle n'a pas besoin pour le futur golf. Nous lançons dès lors un avis aux amateurs qui souhaiteraient nous acheter ces parcelles. Nous transmettrons une liste de celles-ci aux intéressés qui nous en feront la demande.

Nous vous rappelons que notre collaborateur, Me Denis Boivin, avocat, à Fribourg, est toujours responsable de toutes les questions liées à l'acquisition de terrains dans la zone golf ainsi qu'au déroulement de la procédure tendant à l'obtention du permis de construire. Il est bien évidemment à votre disposition.

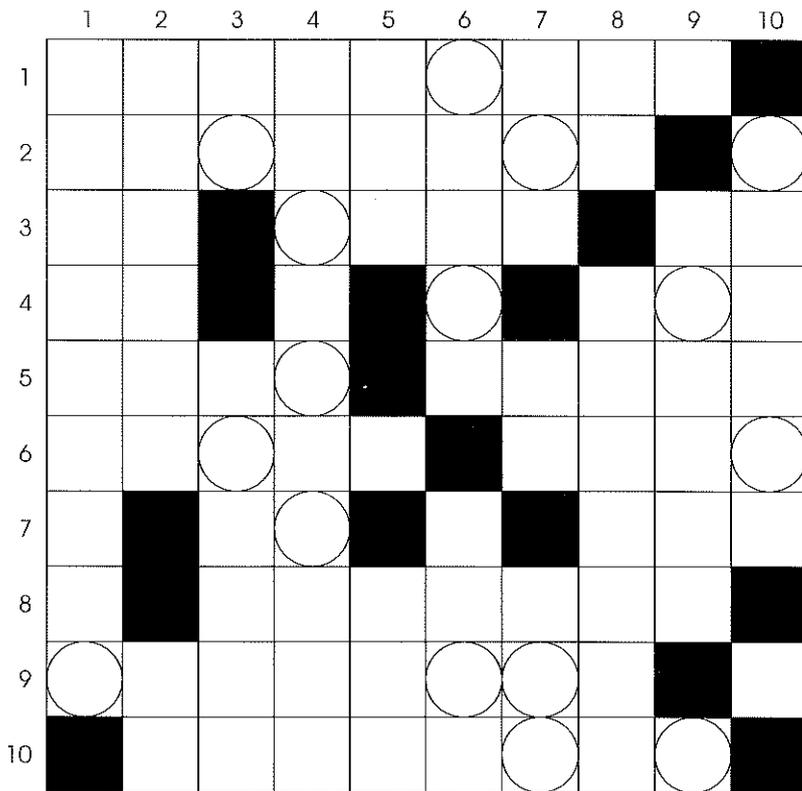
Nous vous souhaitons à toutes et à tous un agréable printemps et un lumineux été.

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU GOLF  
DES DENTS DU MIDI SA, VERROSSAZ**

Adresse administrative : av. de Beauregard 12, 1701 Fribourg, tél. 026 422 23 50

# JEUX

de Bernard Chanton



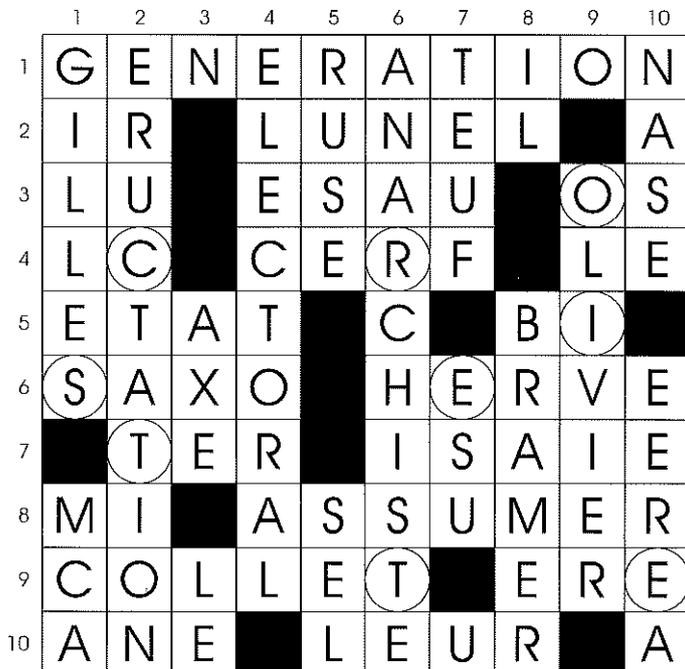
## Horizontalement

- 1 Prénom d'une dame de Vérossaz
- 2 Déterminante dans une récolte de miel
- 3 Abréviation de l'Union chrétienne - Poète de la Grèce ancienne - Pronom personnel
- 4 Symbole Rhésus - Conjonction: introduit l'explication
- 5 2e lettre de l'alphabet grec - Mettre à sec
- 6 Angle saillant d'un rocher - Prénom féminin d'une actrice
- 7 Pronom personnel - Avec le mot tel ce serait un village roumain jumelé à la ville de Monthey
- 8 Terme d'haltérophilie
- 9 Détachera les amarres
- 10 Nécessaire pour chacun

## Verticalement

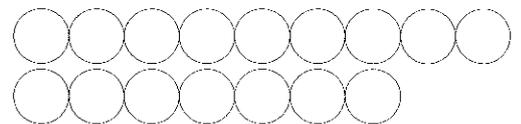
- 1 En un mot: il est prêté par Michel à la SD
- 2 Ensemble de ruches - Abréviation: assurance invalidité
- 3 Inverse: existe - Larve de grenouilles
- 4 Auteur de pièces de théâtre
- 5 Oiseau - Course en anglais
- 6 Adjectif dit - Caetano amputé de quelques lettres
- 7 Colère - Inverse: adjectif possessif - On le pousse souvent
- 8 Venu au monde - Salive crachée
- 9 Gilles la tient
- 10 Nom celtique de Vérossaz

## Solution du N° 13



C R O I S E T T E

Les lettres entourées d'un cercle vont vous permettre de découvrir un proverbe



Réponse sur carte postale à l'adresse suivante:  
Véross'Info - Case postale 4  
1891 Vérossaz  
Bonne Chance

Le gagnant est: Michel Barman - Vérossaz

Prochaine parution: septembre 2005 - Dernier délai pour vos articles: 15 août 05

# Alimentation Vis A Vis

## Vérossaz

**Marie-Claude Leuenberger**

Tél. 024 485 15 80

Fax. 024 485 50 89

Nat. 079 733 87 89

Horaire d'ouverture

Lundi - mercredi de 07h30 à 11h30

Mardi jeudi vendredi de 07h30 à 11h30 et 15h00 à 18h00

Samedi de 07h30 à 11h30 et 15h00 à 17h00

Dimanche de 08h00 à 10h00

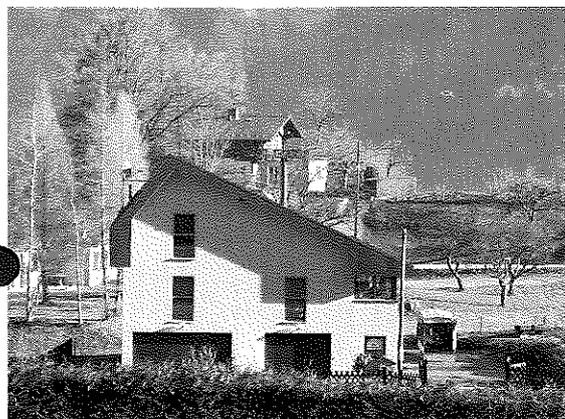
Une imprimerie différente...  
parce que vos impressions ne sont pas  
qu'une affaire d'impression !



## Rhône

## Graphic SA

Place Ste-Marie - 1890 St-Maurice - Tél. 024 485 39 39 - Fax 024 485 39 49



Chambres d'hôtes

## chez Christian

La Doey - 1891 Vérossaz

Natel : 079 301 28 49

# MICHEL GUEX-JORIS SA

Lignes électriques + Montage de câbles

Eclairage public

1920 MARTIGNY

# MANIFESTATION

## Chouette des hiboux !

À l'occasion de la 6<sup>e</sup> Nuit de la Chouette du 19 mars, dernier des milliers de passionnés, en Suisse romande, mais aussi dans plusieurs pays d'Europe, se sont retrouvés en forêt dans l'espoir de voir ou à défaut d'entendre les hullements mystérieux de ces extraordinaires rapaces nocturnes. Une quinzaine de sites romands ont organisé des veillées didactiques de découverte.

La Nuit de la Chouette est surtout l'occasion de sensibiliser la population à la protection des oiseaux, en prenant l'exemple particulier des chouettes et des hiboux. En effet, à cause de la modification de leur habitat par l'homme et de l'essor des pesticides, certaines espèces voient leur population diminuer de manière alarmante.



Vérossaz a eu le plaisir d'accueillir une quarantaine de personnes qui ont suivi avec attention les explications d'Emmanuel Revaz, ornithologue à l'antenne valaisanne de la station ornithologique suisse de Sempach, animateur avisé de notre soirée.

Le groupe s'est ensuite lancé dans la nuit éclairée d'un beau premier quartier de lune, par le chemin des Pétrolets. Vers le stand de tir, dans un silence discipliné, les hullements lointains d'une chouette hulotte se sont laissé entendre de l'autre côté de la gorge du Mauvoisin, récompense d'une patience efficace.

Conquis tout au long de la soirée par les contes de Blaise « Erable » Augsburger, de la maison des contes et légendes de Dorénaz, les enfants en restèrent envoûtés. Les parents aussi d'ailleurs. La chouette chevêchette dont le seul désir est de regarder le soleil en face et qui finira comme Icare ; le prétentieux hibou grand-duc qui avala la lune entière ; ou la chouette d'or, bon génie de la forêt, autant de légendes enchanteresses qui nous ont fait rêver.

Retour sur terre pour un petit thé, et les gens ont regagné leurs pénates, imprégnés de cette ambiance particulière. Peut-être reviendront-ils dans deux ans ?

Frido

### Le saviez-vous ?

Les chouettes et les hiboux chassent la nuit. Ils ont une excellente vue : la rétine de leurs yeux est tellement sensible à la lumière que le simple éclat des étoiles leur suffit à avoir une vision efficace. Ils ont également une ouïe très fine ; un petit bruissement de feuilles leur permet de repérer une proie.

Grands consommateurs de petits rongeurs et d'insectes dont ils régulent les populations, les chouettes et les hiboux se situent au sommet de la pyramide alimentaire.

Les touffes de plumes situées au sommet de la tête et appelées des aigrettes, permettent de différencier un hibou d'une chouette.

Chouettes et hiboux ont souvent été considérés comme des oiseaux de mauvaise augure, alimentant superstitions et légendes depuis la nuit des temps. Une image sans aucun doute liée à leurs mœurs nocturnes et à leurs chants lancinants.

